**Commune d’ESSOUVERT**

**Compte-rendu**

**Réunion du Conseil Municipal en date du 16 août 2022**

Présents : Henri AUGER, Alain BAUDOUIN, Dominique BERNAZEAU, Véronique BLAIN FEDY, Gérard CONNAN, Pierre GEOFFROY, Jean-Luc LEAUD, Alain MARTINEAUD, Fabienne MENARD, Sylvain SORIGNET, Patrick TANGUY, Christiane VALAYER, Patrick WAREMBOURG.

Absents excusés : Sylvaine CADORET qui a donné pouvoir à Henri AUGER, Anne DURIEUX, Luc ZEMMOUCHE.

Absents non excusés : Dominique BERTIN, Émilie RACAULT.

Secrétaire de séance élu : Gérard CONNAN

**Choix de l’emprunt**

Afin de financer ses nouveaux projets d’investissement, le Conseil Municipal décide la souscription de l’emprunt de 120 000€ prévu au budget primitif 2022 auprès du Crédit Agricole Charente-Maritime Deux-Sèvres.

**Régularisation vente du terrain au lotissement communal du Fief du Pin à Saint Denis du Pin**

Lors de la construction de la maison sur la parcelle AC465, lot n°941 dans le lotissement du Fief du Pin, le constructeur avait empiété de 43m² sur la parcelle voisine AC466 lot n°942 appartenant à la commune.

Après passage du géomètre, les propriétaires sont d’accord pour passer chez leur notaire afin de régulariser et de régler à la commune, avec les frais afférents, la somme correspondante à ces 43 m².

**Décision Modification N°1**

Des ajustements de crédits sont faits afin de terminer les travaux d’investissement programmés et suite à des achats imprévus.

**Achat remorque**

Le Conseil Municipal décide l’achat d’une remorque pour 859€ TTC.

**Indemnisation suite remplacement du mât du lampadaire EV187 – Fief du Pin**

La compagnie d’assurance Groupama accepte d’indemniser la commune pour les travaux qui seront effectués pour le remplacement du mât du lampadaire EV187 au lotissement Fief du Pin (déduction faite de la franchise de 250€) suite à sa destruction par un véhicule non identifié.

**Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée au 1er janvier 2023**

En accord avec la délibération prise pour le passage à la nomenclature abrégée M57 à partir de janvier 2023 en matière de comptabilité de la commune, le comptable du SGC de Saint Jean d’Angély a émis un avis favorable le 16 août 2022.

**Questions diverses**

Mr Pierre GEOFFROY fait un point sur les travaux à la Salle de l’Alliance. Il fait part de la nécessité de changer la batterie du défibrillateur et propose un devis pour l’entretien de la climatisation de la salle et le remplacement du programmateur existant.

Mr Gérard CONNAN présente les plans reçus du cabinet d’architectes pour les travaux de réhabilitation de la maison de la Fayolle.

Le point est fait sur les différentes commissions et les prochaines réunions sont fixées.

Mr Alain MARTINEAUD de la commission voirie signale que les travaux de débernage sont en cours.

Les travaux d’enfouissement à Puymoreau sont actuellement stoppés pour les congés d’été et reprendront fin août. Mr MARTINEAUD souhaite prévoir les travaux d’Investissement Voirie pour 2023.

Mr Pierre GEOFFROY constate que le WIFI fonctionne bien à la Salle de l’Alliance et que la sécurité internet a bien été mise en place. Il faudra voir à l’organisation de distribution de ticket internet pour les connexions de plus d’une heure qui pourraient être demandées par les visiteurs.

Mr Patrick TANGUY signale que le feu d’artifice aura lieu le samedi 10 septembre 2022 si la situation météorologique le permet. Il sera précédé d’un pique-nique. Le dimanche 11 septembre aura lieu la brocante sur la place de l’église à Saint Denis du Pin.

Mr Jean-Luc LEAUD signale que la ligne Niort-St Jean d’Angély sera fermée à 2 reprises en 2024 pour cause de travaux sur la voie ferrée.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 15.

Le Maire

Henri AUGER